

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1941)
Heft: 4

Rubrik: Allocation de bourses d'études des beaux-arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vertigineuses, elles devront avoir soin d'écouter les pulsations des temps. L'esprit chercheur et inventif sera fortement stimulé par la collaboration intensive de l'architecte. Par ce moyen les trois domaines des arts plastiques se rejoindront en une puissante expression : l'architecture des volumes statiques, l'architecture, à trois dimensions également, des volumes dynamiques, avec les mouvements des corps de l'homme et de tout être vivant, et l'architecture colorée des surfaces.

E. F. BAUMANN, sculpteur, Faulensee.

Nous avons très volontiers publié l'article ci-dessus, donnant ainsi à nos collègues architectes l'occasion d'étudier, d'éclairer et de développer le problème de l'incorporation de la peinture et de la sculpture dans l'architecture. Sans aucun doute la notion du « mur nu » en architecture appartiendra bientôt à un passé révolu. Mais peut-être cette nudité a-t-elle été nécessaire pour qu'il soit possible de réaliser comment, où et quand il convient d'opérer l'étroite union de ces trois branches sœurs des arts. C'est pourquoi il est désirable d'entendre l'opinion des architectes et de savoir comment ils considèrent cette collaboration avec la peinture et la sculpture.

A propos de Ferdinand Hodler.

L'exposition qui vient de fermer ses portes au Musée des beaux-arts de Berne montre une fois de plus de manière convaincante la taille gigantesque, dans les rangs des artistes bernois, de Ferdinand Hodler, ce maître incomparable du dessin, de la ligne, de la composition. Son importance dominante dans la peinture contemporaine est aujourd'hui tout naturellement reconnue ; il est même difficile à maint artiste et maint ami des arts de la nouvelle génération, de penser qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Ils ne peuvent concevoir que le mérite d'Hodler ne fut reconnu qu'après de longues années d'une lutte impitoyable, ce que confirme d'une manière terriblement probante une petite trouvaille que je viens de faire.

Dans un vieux cahier d'esquisses datant d'environ le début du siècle, je trouvais une coupure de journal rendant compte de l'exposition de Noël des peintres bernois. La compréhension de l'art, de l'art d'Hodler en particulier, fait défaut à ce critique à un degré que je n'aurais pas cru possible. Il faut considérer que le génial peintre approchait alors de la cinquantaine et qu'il avait produit déjà une grande quantité d'œuvres excellentes. Il n'est pas possible de déterminer de quel journal provient la coupure, dans tous les cas pas du *Bund*, car J. V. Widmann qui y signait à cette époque la critique artistique, se convainquit de bonne heure de la grandeur d'Hodler ; plusieurs années auparavant déjà il avait lutté courageusement pour lui dans la dispute des fresques du Musée national. Voyons maintenant les sottises qu'écrivit ce « critique » anonyme au sujet des tableaux exposés par Hodler, dont il ne connaissait même pas exactement le nom (je souligne certains passages) :

« Sur la première paroi se trouvent deux peintures ne figurant pas au catalogue, de « Fritz » Hodler. L'une, un auto-portrait, est un peu au-dessus de la moyenne des œuvres exposées, car, au point de vue du dessin, on n'était naturellement pas trop exigeant ici. L'autre, « le Jour » est ridicule pour des gens sains ; au milieu d'une herbe mal dessinée, de fleurs rouges pas dessinées du tout, est agenouillée une femme, effrayante de laideur, les bras et les mains dans une attitude antinaturelle ; ce qu'il y a de mieux est le rendu de la coloration des chairs. C'est art-là renonce à éduquer par la beauté ; c'est pourquoi, à notre avis, auquel on a malheureusement souvent reproché de n'être pas moderne, cela n'est pas de l'art. »

Il est compréhensible, après de telles expériences, qu'Hodler ait intitulé son auto-portrait : « le furieux ».

Otto ABRECHT.

† 27 IX 1941.

Dernière nouvelle

Nous basant sur de récents pourparlers, nous sommes en mesure d'annoncer que la caisse de compensation pour perte de gain entrera en activité probablement après Nouvel-An. Des discussions sont en cours quant à la forme de la caisse.

Allocation de bourses d'études des beaux-arts.

Le département fédéral de l'intérieur est autorisé à prélever chaque année sur le crédit des beaux-arts une certaine somme pour allouer des bourses ou des prix d'encouragement à des artistes suisses (peintres, graveurs, sculpteurs et architectes).

Les bourses sont allouées à des artistes suisses déjà formés, particulièrement bien doués et peu fortunés, pour leur permettre de poursuivre leurs études, et, dans des cas spéciaux, à des artistes de mérite pour leur faciliter l'exécution d'une œuvre importante.

Seront seules prises en considération les demandes d'artistes dont les œuvres témoignent de dons artistiques et d'un degré de développement tel qu'on peut attendre un avantage sérieux d'une prolongation de leurs études.

Les artistes suisses qui désirent obtenir une bourse pour 1942 sont priés de s'adresser jusqu'au 20 décembre prochain au secrétariat du département fédéral de l'intérieur, à Berne, qui leur enverra les formulaires d'inscription nécessaires, ainsi que les prescriptions relatives aux bourses des beaux-arts.

Exposition des Beaux-Arts du Don national suisse

Le 11 octobre, à 3 h. de l'après-midi, cette exposition a été ouverte à Berne en présence de M. le Conseiller fédéral Etter. De la musique vocale et instrumentale précéda et suivit le discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Huggler.

Le catalogue mentionne 812 œuvres provenant de toutes les régions du pays. Ce nombre imposant prouve le grand intérêt suscité chez les artistes par cette manifestation si utile. Nous voudrions exprimer ici nos très vifs remerciements aux organisateurs de l'exposition et à tous ceux ayant collaboré à sa réalisation. Espérons que le but poursuivi sera atteint. Citons à ce sujet la conclusion de l'avant-propos écrit pour le catalogue par le Dr Huggler :

« Les organisateurs espèrent trouver un appui et un encouragement auprès de tous les milieux de la population, comme affirmation de l'union étroite entre l'œuvre patriotique de secours, l'art et les artistes — et l'ensemble du peuple, envers les tâches actuelles. »



K. HOSCH, Oberrieden.